

# St Mart'Infos



Semestriel n° 14  
Janvier 2015

## Le mot du maire ...

Bonne année à toutes et à tous.

La nouvelle équipe municipale, élue en mars 2014, travaille activement sur les dossiers en cours et réfléchit sur les projets à entreprendre. Cela ne serait pas possible sans l'implication de mes collègues élus, que je remercie pour leur engagement dans leurs tâches respectives.

L'avenir de notre territoire, qu'il soit local ou intercommunal, dépend sans aucun doute de l'intérêt que chacun porte à son développement.

Les collectivités, comme chacun le sait, subissent en cette période critique, une baisse des dotations, une diminution des ressources, une augmentation des charges ainsi que des réformes imposées entraînant des hausses de fonctionnement.

Les charges supplémentaires découlent tout particulièrement de la mise en application de la réforme sur les rythmes scolaires et la création d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme.

La commune prend en charge financièrement les 2 heures des temps d'activités périscolaires (TAP) programmés les lundis et jeudis de 15h15 à 16h15. Le groupe de travail composé d'élus, d'enseignants, de représentants de parents d'élèves et de bénévoles du sou des écoles a su réfléchir à la question de faisabilité et de mise en œuvre de manière à minimiser le coût et optimiser les interventions variées auprès des enfants.

En 2014, divers travaux dans les bâtiments municipaux ont permis entre autre la rénovation de la toiture du local de l'aire de loisirs, la peinture de la porte de l'église, la reprise du sol d'un logement communal ajoutés aux habituelles interventions sur la voirie communale afin de maintenir celle-ci en bon état.

La création du cheminement piéton où quelques aménagements de sécurité et la plantation de végétaux restent à réaliser, la création d'un site internet communal, la modification des horaires d'ouverture de la mairie avec le passage à plein temps de la secrétaire, le lancement d'une étude globale d'aménagement du centre village portant principalement sur les secteurs destinés à l'urbanisation, la programmation des travaux de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public font partie des dossiers 2015.

Merci à tous ceux qui participent à la vie de notre commune, le personnel communal, tous les bénévoles des diverses associations, les sapeurs pompiers ainsi que le personnel enseignant. Tous contribuent à un accueil chaleureux, au dynamisme de notre village dans lequel il fait bon vivre.

A vous tous, je renouvelle mes meilleurs vœux pour 2015.

Le Maire,  
Jean-Luc JACQUET

## Le conseil municipal



Jean-Luc JACQUET  
Maire



Sandrine DUBOIS  
1ère Adjointe



Yannick SIMONIN  
2ème Adjoint



Catherine DUC  
3ème Adjointe



Eric  
ALMODOVAR



Catherine  
ARNAUD



Christine  
BELHACHEMI



Pierre-Yves  
BERNARD



Nadège  
BERTHAUD



Virginie  
GADIOLLET



Stéphane  
MAZUYER



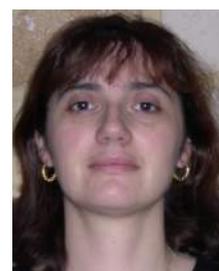
Stéphanie  
PELUS



Yannick  
PILLON



Jean-François  
RAVET



Corinne  
VIVIER

## Liste des délégués aux commissions communales et liste des membres du conseil d'administration du CCAS

Commission Affaires scolaires : Eric ALMODOVAR, Christine BELHACHEMI, **Sandrine DUBOIS**, Virginie GADIOLLET, Jean-Luc JACQUET, Stéphanie PELUS

Commission Aménagement du territoire-urbanisme : Eric ALMODOVAR, Catherine ARNAUD, Christine BELHACHEMI, Pierre-Yves BERNARD, Jean-Luc JACQUET, Stéphanie PELUS, Yannick PILLON, Jean-François RAVET, **Yannick SIMONIN**

Commission Assainissement : Eric ALMODOVAR, Pierre-Yves BERNARD, Jean-Luc JACQUET, Yannick PILLON, **Yannick SIMONIN**

Commission Cimetière : **Sandrine DUBOIS**, Virginie GADIOLLET, Jean-Luc JACQUET, Yannick PILLON, Corinne VIVIER

Commission Communication : Eric ALMODOVAR, Nadège BERTHAUD, Sandrine DUBOIS, **Catherine DUC**, Jean-Luc JACQUET, Stéphane MAZUYER

Commission Fêtes et Cérémonies : Christine BELHACHEMI, Nadège BERTHAUD, Sandrine DUBOIS, **Catherine DUC**, Jean-Luc JACQUET, Stéphane MAZUYER

Commission Finances : l'ensemble des conseillers municipaux

Commission Projets bâtiments : Eric ALMODOVAR, Catherine ARNAUD, Sandrine DUBOIS, Jean-Luc JACQUET, Stéphanie PELUS, Yannick PILLON, Jean-François RAVET, **Yannick SIMONIN**, Corinne VIVIER

Commission Voirie : Eric ALMODOVAR, Pierre-Yves BERNARD, Catherine DUC, **Jean-Luc JACQUET**, Stéphane MAZUYER, Yannick PILLON, Jean-François RAVET

CCAS : Sandrine DUBOIS, **Catherine DUC**, Virginie GADIOLLET, Jean-Luc JACQUET, Stéphane MAZUYER, Corinne VIVIER

+ Christiane BARDET, Laurence BEREIZIAT, Maarit PINQUE, Bernadette PRELY et Christelle RAVET

## Horaires d'ouverture de la mairie au public

Les horaires d'ouverture au public de la mairie ont changé depuis le début de l'année 2015 :

- ◆ Lundi : 16h-19h
- ◆ Mardi : 8h30-12h
- ◆ Jeudi : 16h-19h
- ◆ Vendredi : 8h30-12h

Vous pouvez également contacter la mairie en téléphonant au 04.74 .30.41.22 ou par mail : [mairiestmartinlechatel@wanadoo.fr](mailto:mairiestmartinlechatel@wanadoo.fr). Un nouveau site internet est par ailleurs actuellement à l'étude.

## Les agents communaux



**Delphine BAPTISTE**

Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) : Delphine intervient en classes de primaire et de maternelle. Elle apporte un soutien aux enseignantes, elle surveille également la garderie et elle anime les TAP deux fois par semaine.



**Serge BEREZIAT**

Agent de maîtrise : Serge s'occupe de tous les travaux techniques sur la commune : tonte, curage des fossés, entretien des bâtiments et de la voirie.



**Sandrine CURT**

Agent technique : Sandrine gère les locations et l'entretien de la salle des fêtes. Elle sert également les repas le midi à la cantine mais, pour le compte du Sou des écoles.



**Olga DELAY**

Agent de maîtrise : Olga est cuisinière, elle confectionne tous les repas de la cantine, elle s'occupe également de la garderie et de l'entretien d'une partie des locaux (mairie et école).



**Esther DUMAIRIE**

Attachée territoriale. Esther est en charge, de l'accueil et de l'orientation des usagers concernant toutes leurs demandes (urbanisme, voirie, démarches administratives, etc), de l'élaboration et de l'exécution du budget, de la préparation et de l'exécution des décisions prises en conseil municipal ou en commission, de gérer les TAP, et de faire le lien entre la mairie et les services de la communauté de communes (notamment pour les TAP, les ressources humaines et l'urbanisme).



**Angélique FLAMENT**

Agent technique spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) : Angélique intervient exclusivement en classe de maternelle. Elle assiste l'enseignante de maternelle, surveille la sieste, range la classe en fin de journée et anime les TAP des maternelles deux fois par semaine.



**Annick GUILLET**

Agent technique : Annick surveille la garderie, entretient la cuisine et les locaux (école, cantine et bibliothèque) et sert les repas le midi à la cantine.

## Le repas du CCAS

Le samedi 20 septembre 2014, 43 personnes de plus de 70 ans se sont retrouvées à la salle des fêtes autour d'une bonne table. Les discussions sont allées bon train, tout en savourant un excellent repas servi par les membres du CCAS.



Les convives ont ensuite pu se distraire avec un spectacle présenté par le groupe « Faites du patois » de Pont de Veyle et interprété dans les tenues d'autrefois, ravivant ainsi de nombreux souvenirs.



Quant à ceux qui n'ont pu assister à cette manifestation, les membres du CCAS sont allés leur rendre visite à juste avant les fêtes de fin d'année.

## Voirie

La voirie communale, propriété de la collectivité nécessite un entretien régulier.

Celui-ci est financé en partie par la dotation communautaire, calculée par rapport au nombre d'habitants et au linéaire de voirie. Actuellement, chaque année, la commune de St Martin perçoit, en moyenne, 52 000,00€ TTC.

Les travaux sont programmés conjointement avec la communauté de communes et notre commune.

Réparations partielles de l'émulsion du bitume sur l'ensemble

du réseau revêtu 5 003,89 € TTC

Revêtements superficiels chemin des Bruelles 4 770,13 € TTC

Renforcement de la chaussée :

- Chemin de Creuze 1 159,95 € TTC
- Chemin du Champ Fleuret 888,60 € TTC
- Chemin des Gouttes 1 228,35 € TTC

Travaux divers :

- Busage et curage des fossés, pose de bordures, de tuyaux, de grilles, créations de fossés, de traversées, pose de caniveaux 12 054,11 € TTC
- Signalisation horizontale et verticale 1 349,53 € TTC

Accessibilité :

- Création d'une place de stationnement place de la Cure 243,48 € TTC
- Chemin piétons route de Polliat 63 163,45 € TTC

Reste à réaliser quelques aménagements de sécurité et la plantation des végétaux.

Le financement de tous ces travaux a été rendu possible grâce au cumul de la dotation communautaire 2014 s'élevant à 52 956,00 € TTC et au reliquat du programme 2013 estimé à 53 500 € TTC.

## Cérémonie des vœux à la population

Le samedi 10 janvier 2015, les habitants de Saint Martin sont venus nombreux assister à la cérémonie des vœux de la municipalité.



A cette occasion, une médaille de vermeil a été remise à Michel Béreiziat et Bertrand Vernoux pour 25 années de service en tant que sapeurs pompiers volontaires dans notre commune. Enfin, Christian CHENAUX qui a récemment fait valoir ses droits à la retraite a été remercié pour ses 22 années passées au sein du corps des sapeurs pompiers.



Mr Jean-Pierre Roche s'est joint au Maire Jean-Luc Jacquet pour les remercier de leur implication.

## La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

C'est sous une météo clémente que s'est déroulée la commémoration de l'armistice de la guerre de 1914-1918. Cette manifestation, qui est désormais l'occasion de remercier les combattants des différentes guerres, s'est déroulée comme traditionnellement avec la Lyre Fraternelle de Polliat, les anciens combattants, les sapeurs pompiers, le conseil municipal et les élèves de l'école de Saint Martin.

Les élèves de Mme Cuvillier et de Mme Lequertier ont à leur manière souhaité rappeler que nous commémorons cette année le 100<sup>ème</sup> anniversaire du début de la « grande guerre » en confectionnant 100 bleuets qu'ils ont déposés ce jour-là, accompagnés de leurs camarades de la maternelle, devant le monument aux morts. Après avoir chanté « le pouvoir des fleurs », ils ont distribué des bleuets à quelques personnes de l'assemblée.



## Opération « Premières Pages »

Depuis quelques années, la bibliothèque « Les Amis du Livre » participe à cette opération patronnée par le Conseil Général via la Direction de la lecture publique.

Le 6 septembre 2014, pendant la permanence, tous les enfants de Saint Martin le Châtel nés en 2013 ont été invités à cette manifestation. Dix familles étaient concernées.

A l'issue de cette rencontre, Emmanuelle Gros, accompagnée pour la musique par Pierre Renard, a présenté un spectacle de marionnettes. « Monsieur O » (ou trop petit ou trop grand) a enchanté les petits comme les plus grands.

L'album intitulé « Qui a mangé ? » d'Anne Crausaz, a été remis à chacun des enfants nés en 2013.

Au cours de cette matinée, outre les sept familles présentes, de nombreux parents et enfants venus à la bibliothèque ont pu apprécier le spectacle et, pour certains, adhérer à l'association.

Josette JENTON.



## Ordures ménagères : deux changements au cours de l'année 2015

Les tonnages d'ordures ménagères collectés sur le territoire de la Communauté de Communes sont en constante diminution. Aussi, afin d'optimiser les coûts de ce service, une réorganisation des tournées de collecte des ordures ménagères a été mise en œuvre en ce début d'année 2015. Six tournées sont désormais organisées chaque semaine en lieu et place des sept tournées réalisées jusqu'à présent.

Les quartiers Balmont, Blétonnet, Confranchesse, Curlin, La Dentelière, Les Mathieux continueront à être ramassés le jeudi, alors que le ramassage se fait désormais le vendredi dans tous les autres quartiers.

C'est également en 2015, que l'unité de traitement OVADE sera mise en service à la Tienne. Nos déchets ne seront ainsi plus enfouis dans les casiers de la décharge mais recyclés pour partie et transformés en compost.

Le processus de traitement étant relativement sensible, nos poubelles ne devront plus contenir aucun des matériaux suivants :

- verre (y compris la vaisselle cassée)
- déchets toxiques (piles, peintures, javel...);
- matériel d'écriture (stylos, feutres...).

Ces déchets sont à apporter à la déchetterie d'Etrez (ouverte du lundi au samedi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures), ou à la déchetterie de Polliat.

Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter les services techniques de la Communauté de Communes au 04.74.30.85.60 ou par mail : [die@cc-montrevelenbresse.fr](mailto:die@cc-montrevelenbresse.fr).

### Corbeille à papier

Depuis de nombreuses années, le Comité de Fleurissement récupère les papiers et journaux que vous déposez dans le local situé à « La Perrette » Route de Cras. Le produit de cette vente est en totalité utilisé pour l'embellissement du « centre village ».

Vous pouvez déposer votre stock tous les samedis de 9 à 17 heures en prenant soin de les ficeler ou de les placer dans un carton (sacs plastiques interdits); cela facilite le chargement dans la benne lors de l'enlèvement.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, les membres du Comité de Fleurissement envisagent la possibilité de ramasser les paquets à domicile.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- ♦ Jean-Paul VERNOUX : 06.11.24.30.94
- ♦ Jean-Pierre JENTON : 06.82.07.38.1

**Si vous avez quelques heures à consacrer au fleurissement, vous êtes les bienvenus pour rejoindre la petite équipe de bénévoles.**

### Les points d'apport volontaire

La commune de St Martin dispose actuellement de deux points d'apport volontaire : A proximité de la salle des fêtes et à Curlin (ce point d'apport devrait cependant être déplacé prochainement).

D'autre part, un 3ème point d'apport sera probablement installé dans le courant de l'année 2015. Son lieu d'implantation est actuellement à l'étude.

La Communauté de Communes envisage de durcir les sanctions à l'encontre des personnes déposant des déchets sauvages dans tous lieux non affectés à cet usage.

## Les points d'apport volontaire

### Rappel des consignes de tri



**Le verre** : pots, bouteilles et bocaux

**Attention, ne pas déposer : objets en pyrex ou en porcelaine**



**Le plastique** : emballages ménagers, cartonnettes, cannettes, blisters, bouteilles, flacons, pots en plastiques (yaourt, crème...), les barquettes, les emballages rigides (polystyrène, cagettes, ...) et souples (sac de caisse, emballage des magazines, dentifrice, paquet de pâtes, de bonbons, de café, de chips etc), sacs plastiques, bouteilles plastiques de produits d'entretien ou d'hygiène

**Attention, ne pas déposer : jeux en plastique, boîtes de CD/DVD, tuyaux, vaisselle plastique, cassettes VHS, pots de fleur, film alimentaire et bâche**



**Le papier** : journaux, magazine, papiers

**Attention, ne pas déposer : tapisserie, enveloppes à fenêtre, papier glacé...**

Il ne faut pas déposer n'importe quel déchet car cela empêche le tri et augmente le prix de revente des déchets recyclés.

De plus, il ne faut pas imbriquer les cartons ou les emballages ensemble, ni déposer les déchets dans des sacs fermés car les employés de la déchetterie n'ont pas le temps de les ouvrir ou de les séparer.



**Les piles peuvent être déposées en mairie.**

**Pour tout renseignement complémentaire concernant le tri, vous pouvez vous adresser en mairie ou contacter la communauté de communes.**

## Collecte des cartouches d'encre vide

En partenariat avec l'entreprise LVL, spécialisée dans le réemploi de cartouches vides sous forme de cartouches génériques, l'école de Saint Martin le Châtel propose la collecte des cartouches d'encre et cartouches laser usagées.



Les cartouches sont entreposées dans un carton situé à l'école. Lorsque celui-ci est plein, l'école prévient LVL qui vient, gratuitement, le vider.

Les habitants de Saint-Martin-Le-Châtel peuvent participer à cette démarche de valorisation des déchets en déposant leur cartouche à la mairie qui fera le relai avec l'école.

## La cour de l'école maternelle

Le printemps 2014 a réveillé les couleurs dans la cour de l'école maternelle. Le gris des murs a été recouvert d'un jaune éclatant pour apporter une nouvelle atmosphère à l'endroit où chaque jour les plus jeunes jouent et crient à tue-tête.

Catherine Vieux et ses élèves de 3 à 5 ans ont entrepris d'agrémenter cet espace coloré en modelant des plaques de terre cuite qui, assemblées les unes aux autres, ont permis la construction de panneaux. Ils ont été installés sous le préau et apportent un regard sur les capacités de ces enfants à créer avec leurs petites mains. Anne-Astrid Brunet, potière à Marboz est venue prêter main forte pour mener à bien cette réalisation.



Le travail s'est poursuivi parallèlement avec la découverte de la mosaïque et Mylène Dupasquier a mis les outils nécessaires dans les mains des plus grands, et des poissons et autres créatures aquatiques ont pris vie sur le sol. Une rivière coule maintenant dans la cour et l'imagination est au rendez vous dans la tête des enfants pendant la récréation.



Ce projet a été financé par la municipalité qui a entendu et compris la nécessité de rénovation de la cour, lieu de vie de générations d'enfants du village.

Catherine VIEUX.

## Notre nouvelle maîtresse

Le jour de la rentrée scolaire, nous étions tous un peu nerveux. Nous allions enfin découvrir notre nouvelle maîtresse. Elle s'appelle Claire Lequertier. Elle est grande, blonde, avec des yeux verts-marrons. Elle est assez jeune et a deux jeunes enfants. Elle adore la littérature, les arts et les nouvelles technologies.

Nous avons pu aussi découvrir notre classe. Notre maîtresse avait déjà fait plein de changements. Sa façon de travailler est aussi un peu différente de notre ancienne maîtresse Claudette. Nous avons un plan de travail par mois et nous apprenons, grâce à cela, à mieux organiser et gérer notre temps.

Elle nous a aussi parlé de tous les projets que nous allions réaliser tout au long de cette année scolaire qui commence : nous allons correspondre avec une classe de cycle 3, réaliser des projets sur le patrimoine, l'alimentation, les sciences, les animaux... Nous avons hâte.

Les élèves de cycle 3.



## Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires a perturbé la rentrée 2014 dans beaucoup de communes de France.

À St Martin le Châtel, afin d'anticiper et préparer les familles à ce changement, un groupe de travail composé des enseignants, des représentants de parents d'élèves, des bénévoles du sou des écoles et des élus, a été créé dès 2013 afin de préparer les familles à ce changement.

Depuis septembre 2014, les élèves se rendent à l'école, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h15, le mercredi de 9h à 12h. La commune prend en charge 2 heures par semaine de temps d'activités périscolaires (TAP), les lundi et jeudi de 15h15 à 16h15.

A Saint-Martin-Le-Châtel, cinq groupes composés de 14 à 18 élèves ont été constitués en fonction de l'âge des enfants. Les groupes changent d'activités après chaque vacances scolaires. Ces activités ne sont pas obligatoires mais elles permettent aux enfants de découvrir de nouvelles disciplines.

La commune a également dû revoir l'emploi du temps des employés municipaux et réaménager certaines salles pour accueillir les enfants durant les TAP.

Pour la première période (rentrée de septembre aux vacances de la Toussaint), la nouvelle organisation s'est mise en place assez rapidement et 88% des élèves inscrits à l'école ont participé aux activités proposées.

## La Foulée de la vogue

C'est sous une pluie fine que le week-end de la vogue a commencé par les courses pédestres. Avant la course des adultes, 46 enfants se sont affrontés sur différents parcours en fonction de leur âge. Le soleil était revenu pour le départ des 5 et 10km regroupant 128 coureurs. Pour la première fois cette année, un challenge offert par la municipalité récompensait la meilleure équipe de St Martin (3 habitants du village par équipe). Il a été remporté par Damien Savoie, Fabien et Mathieu Béréziat.

### Du nouveau pour la vogue 2015

A l'occasion de la 13ème édition de la foulée de la vogue en août 2015, le comité d'organisation proposera une nouvelle épreuve :

### **LA SAINT-MART'INFERNALE :**

Parcours de 3,5 kms agrémenté d'obstacles, par équipe de 2, non chronométré, dont le seul but est de s'amuser à courir, sauter, ramper, franchir...

L'épreuve est ouverte à tous à partir de 14 ans.

Lors d'une visite chez votre médecin, pensez au **CERTIFICAT MEDICAL** indispensable pour l'inscription.

Nous vous attendons nombreux, concurrents et spectateurs.



Les vainqueurs du challenge de la municipalité

## Les conscrits 2014-2015

Une tradition unique en France. Nulle part ailleurs, la fête des Conscrits n'a pris une telle ampleur. Ici, elle cimente les générations à travers une amitié quasi indéfectible, élevée au rang d'une institution. Entre conscrits de même classe, on se tutoie sans distinction sociale, on s'épaule en cas de difficulté. « Conscrit un jour, conscrit toujours », dit-on. Une charte des conscrits a été établie afin d'éviter tout débordement, de maintenir l'esprit de la fête et de maîtriser toute évolution hâtive (tenue des conscrits, esprit et comportement du conscrit, etc...).

Chers Castelmartinois et Castelmartinoises ,

Comme depuis de nombreuses années, nous avons débuté début octobre nos tournées. Pour ceux qui ne connaîtraient pas cette tradition, chaque année d'octobre à mars, les jeunes âgés de 18 et 19 ans passent, à pied, dans les différents quartiers de Saint Martin dans le but de récolter des étrennes destinées à organiser notre banquet du 7 mars 2015 qui clôturera la saison des conscrits, mais aussi de pouvoir offrir des crêpes lors du carnaval de l'école.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont accueillis ainsi que ceux chez qui nous nous rendrons au cours des prochaines semaines.



Les classards 1996

## Le banquet des classes



Les classes en « 0 » et « 5 » se retrouveront à l'occasion du banquet du 14 mars 2015 pour une journée conviviale.

Les 20 ans, organisateurs de cette manifestation, enverront les invitations d'ici à fin janvier.

Toutefois si vous êtes concernés et que vous avez été oubliés, vous pouvez vous manifester auprès d' Amaury BERTHAUD au **06 38 41 60 25**.

Les 20 ans vous attendent tous le dimanche 15 mars à partir de 17h pour les matefaims.

## Cimetière

Le 13 septembre 2013, la commune a lancé une procédure de reprise des concessions en état d'abandon (sépultures dangereuses, moussues ou mal délimitées). Le constat, réalisé par l'entreprise Géosign (groupe Elabor) située à Villars les Dombes, comprend 110 tombes qui sont identifiées par des pancartes et dont la liste est affichée à l'entrée du cimetière et au panneau d'affichage de la mairie. L'objectif de cette procédure, d'une durée de 3 ans, est de retrouver les familles des défunts afin de savoir si elles souhaitent conserver ces emplacements. À ce jour, seules 20 familles se sont fait connaître.

Si vous avez des renseignements concernant ces emplacements, merci d'en informer la mairie.

## Un nouveau groupement pour notre paroisse

Depuis le 1er septembre 2014, les secteurs paroissiaux d'Attignat, Montrevel et St Trivier de Courtes ont été rapprochés pour former un seul et unique groupement, nommé donc « Groupement paroissial de Montrevel, Attignat et St Trivier ». Il est placé sous la responsabilité du Père Pierre le Bourgeois, curé résidant à St Trivier de Courtes. Il est secondé par le Père Léandre Elanga, résidant à Attignat, et un Diacre, l'Abbé Baudoin d'Orléans.

Depuis son installation, la nouvelle équipe travaille à l'organisation de la pastorale, de la mise en place des différentes célébrations (baptêmes, mariages, funérailles), du planning des messes et des différents services qui rendent un groupement vivant ; une lourde tâche pour ce nouveau et grand rassemblement de paroisses.

Les informations principales sont consultables dans le porche des églises. Pour rencontrer les prêtres, des permanences sont assurées le mardi de 9h30 à 12h00 à la cure de Montrevel, le mercredi de 15h00 à 18h00 au sanctuaire de Cuet et le samedi de 9h30 à 11h30 à la cure d'Attignat.

En ce qui concerne l'aumônerie à partir de la 6ème, les baptêmes, confirmations, mariages, obsèques, visites aux malades ou pour tout autre renseignement, appelez directement la cure de Montrevel au 04.74.30.80.50 et laissez un message. Vous serez ensuite rappelé [e].

Pour la catéchèse, contactez Dominique Merle au 04.74.30.87.88.

## Recrutement du personnel saisonnier 2015 Communauté de Communes

Les dossiers de candidature sont à retirer ou sont téléchargeables sur le site internet [www.cc-montrevelenbresse.fr](http://www.cc-montrevelenbresse.fr) depuis le 15 novembre 2014 et sont à retourner avant le 16 janvier ou le 1er mars 2015 selon les emplois proposés.

Contact :

Marie MICHELARD

Communauté de Communes de Montrevel en Bresse

BP 69

01340 MONTREVEL EN BRESSE



04.74.25.68.98



[accueil@cc-montrevelenbresse.fr](mailto:accueil@cc-montrevelenbresse.fr)



## L'office de Tourisme cantonal a eu 50 ans le 18 décembre 2014

L'office de Tourisme (OT) cantonal est né le 18 décembre 1964 au Journal Officiel.

En plus de l'accueil, l'information, la communication, la participation à des salons et l'animation, l'Office de Tourisme est au service des prestataires et associations du canton pour de la promotion, de l'affichage, de la billetterie des animations au sein des communes.

Au top des demandes à l'Office :

- ◆ Se renseigner ou prendre des places pour une manifestation,
- ◆ Découvrir le territoire et ses activités : jours de marché, se baigner, où dormir, activités sportives, visites estivales, cartes de pêche, ainsi que les balades et promenades en pleine nature..
- ◆ Goûter les saveurs des productions locales et aller à la rencontre des producteurs.

La communauté de Communes a réalisé un dossier de destination touristique auprès du Conseil Général. Notre territoire ne manque pas d'atout pour ses visiteurs, qui cherchent le calme et la tranquillité.

La destination du canton de Montrevel en Bresse se positionne comme vraie destination « nature », offrant la possibilité de découvrir l'environnement et les paysages variés du territoire : fermes bressannes, bocages bressans et bien sûr l'espace grand lac de la Plaine Tonique. Une très grande partie de la clientèle est venue des Pays-Bas, des départements voisins, du Nord et du Pas de Calais pour rechercher le soleil et la détente, privilégiant le camping comme mode d'hébergement.

L'Office de Tourisme a développé son site internet, et a obtenu un 3ème prix national de la communication. Le site internet mobile de l'Office de Tourisme est opérationnel. Cette version allégée du site standard est spécialement adaptée à un affichage sur téléphone mobile ou tablette numérique. Son utilisation est facilitée par une ergonomie simple et l'utilisation d'icônes pour une meilleure navigation tactile.

### Office de Tourisme cantonal

Place de la Grenette

04.74.25.48.74

Ouverture : de septembre à mai : mardi et jeudi de 9h à 13h, mercredi et vendredi de 14h à 16h, samedi de 9h à 12h00.

Juin : ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, samedi de 9h

Juillet-août : ouvert lundi de 14h à 18h, mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h, samedi de 9h à 13h et 14h à 16h.

[accueil@tourisme-montrevelenbresse.fr](mailto:accueil@tourisme-montrevelenbresse.fr)

[www.tourisme-montrevelenbresse.fr](http://www.tourisme-montrevelenbresse.fr)

# Concert Gospel

Avec le choeur

## Crister'Art



**Samedi 7 février 2015**

**À 20h00**

**Eglise de St Martin le Châtel**

**Entrée libre**

## Etat civil

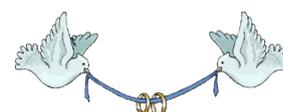
### Bienvenue à ...

- ◆ Lia CLERC née le 28 janvier 2014, fille de Thomas CLERC et Elodie Seune DIOUF
- ◆ Charlotte CAVILLON, née le 19 février 2014, fille de Sébastien CAVILLON et Angélique CHEVALLIER
- ◆ Zoé MAS, née le 21 mars 2014, fille de Cédric MAS et de Marjorie GADOLET
- ◆ Timéo POBEL, né le 17 mai 2014, fils de Sébastien POBEL e de Valérie CHOSSAT
- ◆ Norha FOLGOAT, née le 24 juillet 2014, fille de Bruno FOLGOAT et de Tatiana ROBERT
- ◆ Lucas DEMOLIN, né le 3 octobre 2014, fille de Guillaume DEMOLIN et de Aurélie FORAY
- ◆ Mélina RENOUD, née le 9 novembre 2014, fille d'Anthony RENOUD et de Cynthia ROZIER
- ◆ Léna-Rose et Nathaël DUVAL, nés le 11 décembre 2044, fille et fils d'Emmanuel DUVAL et de Coralie ROUSSERO-ROGNOSA
- ◆ Léa Wanda Laure DI BENEDETTO, née le 14 décembre 2014, fille de Jean-Luc DI BENEDETTO et de Céline LECUELLE



### Tous nos vœux à ...

- ◆ Alex TRUCHET et Mathilde CLERMIDY, mariés le 9 août 2014
- ◆ Valentin STEPHAN et Céline PONSARD, mariés le 23 août 2014
- ◆ Stéphane MAZUYER et Valérie GUILLEMIN, mariés le 23 août 2014
- ◆ Julien THIZY et Laurine BAYARD, mariés le 30 août 2014



### Ils nous ont quittés...

- ◆ Huguette CHEVREL épouse GENTON, décédée le 6 janvier 2014 à l'âge de 80 ans
- ◆ Roger CHANEL, décédé le 12 janvier 2014 à l'âge de 91 ans
- ◆ Thérèse CHANEL épouse JACQUET, décédée le 10 février 2014 à l'âge de 81 ans
- ◆ Eric DIXNEUF, décédé le 24 février 2014 à l'âge de 50 ans
- ◆ Françoise BEREZIAT épouse JOUVENT, décédée le 26 mai 2014 à l'âge de 60 ans
- ◆ Marie TERRIER-DUBOIS épouse GUILLEMAUD, décédée le 1er octobre 2014 à l'âge de 90 ans
- ◆ Raymond GUILLERMIN, décédé le 7 décembre 2014 à l'âge de 86 ans



## A vos agendas...

<b>JANVIER</b>	Samedi	10	Vœux de la municipalité (11h)
	Jeudi	15	Collecte de sang (16-19h)
	Dimanche	18	Quine loto du Sou des Ecoles
	Dimanche	25	Assemblée Générale du Fleurissement
<b>FEVRIER</b>	Vendredi	06	Assemblée Générale du Comité des Fêtes
	Samedi	07	Concours de belote des Donneurs de sang
	Samedi	07	Concerts Gospel organisé par la municipalité (buvette organisée par le Club des Jeunes)
	Dimanche	08	Assemblée Générale des Sapeurs Pompiers
	Dimanche	15	Repas des Chasseurs
	Vendredi	20	Concours de belote des Retraités en matinée (à la vache)
	Vendredi	27	Assemblée Générale des Donneurs de sang
<b>MARS</b>	Samedi	07	Banquet des conscrits
	Vendredi	13	Assemblée Générale des Amis du Livre
	Samedi	14	Banquet des classes
	Dimanche	15	Matéfaits des classes
	Samedi	21	Concours de belote du Fleurissement en matinée (à la coinche)
	Samedi	28	Boum des enfants des écoles (14h)
	Samedi	28	Vente de tartes du Sou des Ecoles - carnaval
	Samedi	28	Matéfaits des conscrits
	Dimanche	29	Chasse aux œufs sur le sentier de Fenille (organisée par l'Office du Tourisme de MONTREVEL et le Comité des Fêtes)
<b>AVRIL</b>	Dimanche	26	Farfouille des Carpistes de l'Espoir
<b>MAI</b>	Jeudi	14	Tournoi interquartiers et associations à CURTAFOND
	Jeudi	21	Collecte de sang (16h-19h)
	Dimanche	31	Vente de fleurs organisée par le Sou des Ecoles
<b>JUIN</b>	Dimanche	14	Assemblée Générale du Foot CURTAFOND
	Samedi	20	Fête de l'école avec repas
	Dimanche	21	Journée Poulet de Bresse des Sapeurs Pompiers
	Samedi	27	Fête du Club des Jeunes avec repas barbecue + pétanque